



AIX en Provence	Kasbarian	Lydia
ALENCON	Blaise	Edith
AULNAY SOUS BC	Kabbaj	Elisabeth
BERCK	Nyga	Pascal
CHARLEVILLE-M	Vergeade	Willy
CHATEAUX ROUX	Richard	Eliane
CRETEIL	Galinou	Renée
LA CIOTAT	Fiorito	Christiane
LA ROCHE SUR Y	Gautreau	Geneviève
LAON	Treffert	Fatima
MONTIGNY	Hénot	Josette
MONTREUIL	amine-Eddin	Nadia
MOULINS	Rickeboer	Colette
NICE TNL	Dupret	Patricia
PAIMPOL	Jegou	Philippe
SANNOIS	Hervieux	Joëlle
SARTROUVILLE	Sangleboeuf	Luc
SAV Carpiquet	St Dizier	Denis
SAV R SUD-OUES'	Dauga	Jean-Jacque
ST BRICE	Clémentia	Emile
THIONVILLE	Bardin	Christianne
TRANS EN PROVI	Bouteille	Chantal
TROYES	Bougault	Daniel
UZES	Chaix	Bernadette

VILLEJUIF	Vargas	Antoinette
VITROLLES	Natchoo	Serge
ENVOIS PAR INTERNET		
AMIENS	Marotte	Bernadette
ANGERS gd Maine	Vincent	Stéphanie
ANGERS St Serge	Duchesne	Annie
ANGLLET	Sansebastien	Martin
ANTIBES	Duval	Jacques
BEUCAIRE	Guay	Michel
BELLE EPINE	Zirafi	Serge
BONNEVEINE	Acarès	Joseph
BOURGES	Goncalves	Cendrine
BREST	Celton	Thierry
CHALONS/Champ	Piquet	Pascal
CHAMNORD	Dereymez	Michèle
CHARTRES	Testault	Marc
CHATEAU THIER	Noailles	Monique
CHERBOURG	Diguet	Christian
CHOLET	Crespel	David
CONDE/ESCAULT	Kolwalski	Elisabeth
COTE DE NACRE	Le Saulnier	J. Luc
DRAGUIGNAN	Maunier	J. François
ETAMPES	Parrain	Claude
EVRY	Carasco	Roland

FOURMIE	Dagneau	Bruno
GRUCHET LE VAL	Gratigny	M. Claude
HEROUVILLE	Pasquier	Bruno
IVRY/SEINE	Fiquet	Betty
L'HAY LES ROSE	Dias	Kathy
LE MERLAN	Bernabe	Guy
LOMME	Bara	Madeleine
LORIENT	Jourdan	Pascal
LORMONT	Planet	Joël
LYON la part Dieu	Goncalves	Yvette
MARSEILLE gd lit	Pellicio	Elisabeth
MERIGNAC	Jonas	Joël
MEYLAN	Bruno	Alain
MONDEVILLE	Tillaut	Nadine
MONTESSON	Marchand	Françoise
NEVERS/MARZY	Estorge	Michel
MT ST AIGNAN	Pernel	Catherine
NICE LINGOSTIÈ	Favré	Serge
OLLIOULES	Clenet	Catherine
ORLEANS	Lecland	Dominique
ORMESSON	Rodrigues	Aurore
PARIS AUTEUIL	Tourino	Lola
PERPIGNAN	Garcia	Georges
QUETIGNY	Gaiffe	Pierre

QUIMPER	Mayeur	Patrick
REIMS	Robitaillie	Eric
REIMS Cernay	Viseux	Francine
RENNES Alma	Jules	Yolande
RENNES Cesson	Louis	M. Christine
SARAN	Vallee	Isabelle
St BRIEUC	Rio	Yves
St HERBLAIN	Vella	Annie
ST MALO	Denis	Josette
TORCY	Bailloux	Michel
TOULON Gd Var	Dubas	Marie-Noëll
VALENCIENNES	Kliébasiewicz	Nicole
WASQUEHAL	Bonvoisin	Albert
FEDERATION	Millat	J. François
DRS CARREFOUR	Delenne	Jean-Luc
Franchises Le délégué syndical		

Ce fax est adressé à près de 60 sections par Internet, et vous ??

SOMMAIRE

Si on parlait commerce
Actualités sociales
Indemnités journalière
Vendeurs produits et services
Santé et sécurité au travail
Grille salaire carrefour/Auchan
Epargne salariale
Election CE 1999/2000
Ouverture de nuit

Carrefour a ouvert 41 hypermarchés en 2002, 43 supermarchés et 228 maxi-discomptes intégrés. Le parc sous enseigne atteint 9 633 magasins.

Tout Le Caire à Carrefour

Les Egyptiens se sont rués dans les allées de l'hypermarché français, premier du genre à ouvrir ses portes au pays des pyramides. Depuis son inauguration fin décembre, le magasin ne désemplit pas.

Coordination CFDT Carrefour les 4-5-6 février 2003

Soyez tous présents.

Elus CFDT Carrefour aux Conseil de prud'hommes (suite)

Carrefour Torcy **Michel Bailloux** pour le conseil de Meaux

Promocash Rivery **Vanzwaezmen Angelique** pour le conseil d' Abbeville

Inventaire de début d'année

Salaire 2002: Inflation 2,3%, hausse des salaire entre 1,6 et 3,6%. On peut compter, manipuler les chiffres comme on veut le compte n'y est pas,

Economie: le chiffre d'affaire ne décolle pas, les résultats ne sont pas là,

Intéressement: chiffre d'affaire, frais généraux, frais de salaire, part de marché rien a attendre de ce coté,

Emploi: On continue de vendre les sociétés (Picards, Services auto...) comptabilité, services financiers se restructurent et d'autres surprises attendent sûrement les salariés en 2003,

Actionnariat: Les actions ne remontent pas et malgré l'accord sur la participation de groupe l'épargne salariale des salariés est en baisse,

Retraite: Quand pourra t-on partir non seulement en retraite mais aussi en préretraite se demandent les salariés?

Présence et turn-over: Les jeunes ne veulent pas rester chez Carrefour et les anciens sont écrasés par la charge de travail,

Horaires: L'ouverture des Carrefour la nuit des prochaines soldes, qui osera le premier ?



Les sorciers lorsqu'ils font de terrifiantes conneries, on accuse toujours l'apprenti.

Jacques Prévert

Si on parlait commerce !

La situation économique de l'entreprise est médiocre pour ne pas dire plus



Bientôt la paritaire 2003 Carrefour.

Chacun le sait l'améliorations des salaires et des avantages sociaux passent par la bonne santé économique de l'entreprise.

La question est donc de savoir si notre entreprise est en bonne santé.



Que dit la direction

Le 20 décembre 2001 Dominique Prioux, Directeur Général hypermarchés France, depuis janvier 2001 acceptait de s'entretenir avec les représentants du personnel sur la situation économique de l'entreprise. Cette première réunion fut suivie d'une seconde le 2 avril 2002 et d'une troisième le 23 septembre.

Pour la dernière réunion la CFDT n'a pas jugé utile de faire un compte rendu tant il était évident que la direction venait tenir une promesse et non informer avec sérieux les délégués.

"Une personne motivée c'est une personne qui dispose de toutes les informations" (Positif)

Nous n'arrivons que difficilement à obtenir des informations économiques ou prendre connaissance des projets de l'entreprise. Plus on multiplie les réunions de CCE moins nous sommes informés. Il aura fallu la rencontre paritaire du 23 décembre pour que nous obtenions quelques chiffres.



Que disent les chiffres

La situation économique cumulé à fin novembre

le chiffre d'affaire a augmenté de 1,1% (ou 1,2% à site constant ou 2,6% hors carburant) soit 11% de moins que les prévisions. Les débits ont baissé de 3,2%, la panier moyen progresse de 6%.

Les frais de personnel ont progressé de 3,4% et les heures travaillées (84 403 495 heures) ont progressé de 0,2%. La vente/heure/personne est de 224,4 euros Les heures d'absences sont de 6 681 898 heures. Le taux d'absentéisme est de 7,8%

Les frais généraux sont en baisse de 4%.

Coup de gueule d'un militant

Lettre d'un délégué CFDT de Mérignac

"Aujourd'hui, vendredi 10 Janvier 2003, j'écoute les informations en particulier la bourse qui est un bon baromètre des valeurs des entreprises. Là, surprise j'entend annoncer que l'action Carrefour était sanctionnée après la parution des résultats du groupe en dessous des prévisions annoncées.(A 11 heures, action à 39.96 € - 4.56 %)

Est-ce une surprise ? Pour ma part absolument pas il suffit de travailler dans notre enseigne pour voir comment cela se passe de nos jours. Manque de personnel, salaire de plus en plus bas, plus d'investissement donc magasin qui tombent en ruine, prix trop fort, manque de matériel, pression des cadres exagéré, mécontentement général des employés, démotivation des gens et j'en passe...

Et maintenant, que faisons nous ? Est-ce que nous devons attendre et se dire que cela ira mieux demain ou devons nous anticiper les "choses" avant que cela ne dégénère ?

Pour ma part il serait temps d'exprimer notre ras le bol des politiques nationales menées depuis des années et qui vont de par l'incompétence de beaucoup de personnes, à la perte de notre entreprise.

Mais ne serait-ce pas au contraire une politique voulue de la part de nos dirigeants ?

Aujourd'hui je pense que l'on peut se poser la question et pour ma part je me la pose, car l'on est en train de détruire petit à petit le travail que beaucoup d'employés ont bâti depuis des années et ce, de par la fautes de décisions nationales complètement aberrantes et pour toujours plus de fric pour certains, les mêmes.

Pour ma part, quand les politiques menées ne sont pas bonnes, il faut les dénoncer et le dire

J'ai la désagréable sensation que cela va être une année particulièrement difficile et je finirais par la conclusion du tract de l'équipe de Vannes que j'ai beaucoup aimé:

" Nous vivrons dans la société que nous choisirons et non pas celle imposé par le profit immédiat "

Mais pour cela il faut être FORT et UNIS."



Que dit la presse

Alors que Carrefour visait une croissance, hors effets de change de 5%, il doit finalement se contenter de 4,5%.

C'est avant tout l'Europe qui continue de tirer la croissance du groupe avec notamment de bonnes performances dans le non-alimentaire. En revanche, la situation reste très difficile en Amérique latine avec une baisse de l'activité de 37%, sous l'effet des crises brésilienne et argentine.

En **France**, où Carrefour réalise un peu plus de la moitié de son chiffre d'affaires (51%), les observateurs restaient particulièrement attentifs aux effets du regain d'agressivité commerciale de l'enseigne. Le distributeur y a finalement enregistré une hausse de 1,8% de ses ventes, à 39,15 milliards d'euros, - pour un indice sectoriel de +1,3%, pour les hypermarchés et de +2%, pour les supermarchés -, dans un contexte commercial peu dynamique. Au quatrième trimestre, les ventes des hypermarchés français à l'enseigne ont progressé de 1,7%, et de 0,9 % en comparable, à 6,094 milliards d'euros.



Toutefois, certains bureaux d'études relativisent la déception par rapport à l'indice FCD. *"Nous sommes rassurés par le fait que, selon le panel Secodip, plus significatif car intégrant Leclerc, la part de marché de Carrefour s'est légèrement améliorée au quatrième trimestre de 15,7% à 15,8%, ce qui, compte tenu des efforts de prix réalisés par le groupe est plus honorable"*, soulignent les analystes de Dexia Securities.



Que dit la bourse

La bourse est sans appel l'action Carrefour ne décolle pas de 40 euros. L'action a perdu 27,35% depuis le début de l'année. Elle cotait à

58,40 euros en fin d'année 2001 elle finit l'année 2002 à 42,43 euros. **Lors de la mise en place de l'actionnariat mondial, le 22 décembre 2000, l'action Carrefour valait 69.52 €!!!**

Que dit l'intéressement

Il ne sera pas bon au niveau national (0,25% en novembre) et beaucoup de magasins vont le voir baisser. Les magasins ex Continent qui ont rattrapé le CA perdu depuis la fusion devraient avoir un intéressement meilleur que la moyenne.



Où sont nos commerciaux !!

Lu dans la presse



Carrefour, Auchan et Intermarché particulièrement touchés sur le frais par le hard-discount

Tels sont les enseignements du Référenseigne 2002 de Secodip.

Le frais boit le bouillon en GMS. La concurrence sévère infligée par le hard-discount aux hypers et supers s'opère avant tout sur les rayons réfrigérés. Certes l'augmentation du parc (+ 190 magasins) explique une bonne partie de la vitalité de ce circuit, qui gagne 1,5 pt de part de marché (10,9 % du chiffre d'affaires PGC et frais LS). Mais le rapport qualité/prix proposé et les efforts déployés en termes de séduire les Français. Lesquels fréquentent aujourd'hui plus souvent que naguère Aldi, Leader Price et consorts (20,3 visites en moyenne contre 18,2 l'année dernière).

Le client est devenu de plus en plus zappeur

Difficile d'empêcher sa clientèle d'aller voir dans les champs d'à côté si l'herbe est plus verte. **Entre juin 2000 et juin 2001** Carrefour a payé au prix fort cette volatilité des consommateurs. Son éternel rival, Leclerc en aura été le premier bénéficiaire.

Phénomène moins gênant dans la mesure où l'argent reste dans le même groupe, Champion gagne 16 % des consommateurs perdus par Carrefour.

Ooshop se regroupe pour les soldes

Jusqu'au 20 janvier, Ooshop, Castorama, Tati Vacances PriceMinister et Top Achat s'associent pour proposer aux internautes une centaine de produits avec des remises pouvant aller jusqu'à 70%. Les offres sont présentées sur le site lasemaineatoutprix.com.

Regroupées sous l'appellation la « Semaine atout prix », les offres portent sur des voyages, de l'électroménager, du matériel hi-fi et des articles de bricolage. Pour le jour d'ouverture Ooshop met en ligne des produits ménagers comme des lessives et des crèmes à rincer. Les produits mis en ligne sont renouvelés tous les jours.

Carrefour resort ses mini-motos en promo

Pour ce début de période de soldes, Carrefour propose une mini-moto de cross pour enfants. Baptisé Coyote 50 PY, le modèle est en fait, selon les spécialistes, un clone de Yamaha PW 50 prix : 465 euros, avec garantie 2 ans. Un tarif d'autant plus intéressant qu'en 1999, lors de son mois anniversaire, Carrefour vendait un modèle comparable (déjà signé Coyote) pour 913 euros.

Mois de décembre en berne pour la grande distribution

Les grandes surfaces ont vu leurs ventes reculer en décembre de 1,3 % pour les hypermarchés et de 1,9 % pour les supermarchés, par rapport à décembre 2001, à magasins comparables, selon l'indice de la FCD (Fédération des entreprises du commerce et de la distribution)





Actualité sociale

[Législation sociale] [Emploi] [Formation]



Les prix ont augmenté de 0,2% en décembre, et de 2,3% en 2002

L'Insee a publié mardi les résultats de l'inflation du mois de décembre : + 0,2%, soit +2,3% en glissement annuel (décembre sur décembre), et 1,9% en moyenne annuelle soit juste en dessous de la barre des 2% tolérée par la Banque centrale européenne. En 2001, le glissement annuel n'avait été que de 1,4% l'augmentation des prix était ressortie à seulement 1,7%.

Il faut s'attendre à une nouvelle augmentation des prix au début de cette année, puisque la hausse des tarifs des cigarettes se conjuguera sans doute avec celle du pétrole, de l'assurance et des produits frais – pour cause de froid tenace.

Les charges sociales sur salaires au 1er janvier 2003 augmentent

Augmentation des cotisations d'assurance chômage, le taux salarial passe de 2,10 % à 2,40 % au 1er janvier.

Kmart (USA) fermerait 330 magasins et supprimerait 25.000 emplois

Le distributeur américain en redressement judiciaire Kmart a informé ses salariés de l'imminence de nouvelles fermetures de magasins, mais a refusé de préciser son projet.

Le quotidien Detroit Free Press annonçait mardi matin que le groupe s'apprêtait à annoncer 330 fermetures de points de vente et la suppression de plus de 25.000 emplois.

Kmart a fermé un peu plus de 280 magasins l'an dernier, ramenant son parc à quelque 1.800 points de vente.



Seillière met en cause les pré-retraites

Le président du Medef a mis en cause le système des pré-retraites, qui favorise la cessation d'activité des salariés avant l'âge légal, c'est-à-dire 60 ans.

"Si on a actuellement beaucoup de facilités pour sortir du travail des salariés assez tôt, c'est

parce qu'il existe des systèmes de solidarité, ou mutualisés (...), dans lesquels la rémunération qu'ils obtiennent leur paraît valoir le coup d'arrêter le travail", a déclaré Ernest-Antoine Seillière à la presse, après l'assemblée générale du Medef.

Pour le Medef, le sauvetage du système français de retraites par répartition passe par la mise en place de compléments de pension par capitalisation et par l'allongement de la durée de cotisation.

Ses différentes hypothèses en matière d'allongement de la durée de cotisation vont de deux à huit ans.

Elles sont en contradiction avec la tendance actuelle à une entrée de plus en plus tardive sur le marché du travail, en raison de l'allongement des études, et à un recours de plus en plus fréquent des entreprises à la pré-retraite comme variable d'ajustement de leurs effectifs.

Le président du Medef admet qu'il faudra remettre en cause ce recours aux pré-retraites à partir du moment où la durée de cotisation, donc d'activité, sera allongée.

"Ca veut dire qu'on met un terme à une attitude qui a été assez constante depuis plusieurs décennies, (consistant à) dire que l'on traite le problème de l'adaptation des effectifs dans une entreprise ou dans une branche par le raccourcissement de la durée de vie au travail", a-t-il expliqué. "Il faudra prendre ce sujet en main. Je pense que ce sera une des conséquences de la réforme des retraites (...) de faire en sorte que dans les années qui viennent on soit beaucoup plus organisé dans les entreprises, voire dans les branches, pour traiter le problème des travailleurs plus âgés."

Les syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, UNSA organisent une journée nationale de manifestations décentralisées, régionales ou départementales, le samedi 1er février 2003.

La CFDT écrit à la Direction des Relations Sociales Carrefour



Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale (IJSS)

Monsieur le Directeur des relations sociales,

Lors de la précédente réunion concernant la prévoyance, la CFDT a évoqué différents points concernant le versement des IJSS aux salariés qui ne sont plus subrogés par l'entreprise et toujours en maladie.

Il a été établi que dès lors que l'APGIS reçoit un dossier complet, il ne lui faut pas plus de 4 jours pour le traiter.

Sur ce principe établi, il s'avère que dans certains magasins, nous pouvons constater les dysfonctionnement suivants :

Ø Un salarié subrogé a son salaire de calculé sur 30 jours ce qui est normal, par contre on continue de lui calculer ses absences sur 30 jours même lorsqu'il n'est plus subrogé, il est donc perdant car ses absences devraient être basées sur 22 jours.

Ø Certains services paye n'anticipent pas la fin de mois pour ces salariés et ceux ci peuvent se retrouver avec une fiche de paye pouvant aller jusqu'à 45 jours de salaire négatifs.

Ø Lorsque l'APGIS envoie les IJSS, celles ci viennent en déduction du salaire négatif, donc une spirale infernale pour ces salariés qui peuvent rester plus de deux mois sans aucuns revenus en dehors de la sécurité sociale. Vient s'ajouter les difficultés pour eux d'obtenir un acompte et de plus si les IJSS sont versées après l'arrêté de paye, le salarié devra attendre un mois supplémentaire.

Ceci est d'autant plus inacceptable, qu'il est interdit de sortir une fiche de paye négative. Cela peut arriver seulement pour le prélèvement du montant de la mutuelle. Un salarié en longue maladie ne devrait perdre environ que 20% de son salaire et l'on constate des pertes bien plus importantes dans la réalité.

La CFDT souhaiterait une rencontre afin de pouvoir débattre de ces différents points et essayer avec vous de trouver des solutions pour des salariés à qui il est inutile d'ajouter des problèmes financiers à des problèmes de longue maladie.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive quand à notre demande de rencontre,...



Sylvain Macé

Vendeurs Produits et Services

Monsieur le Directeur des relations sociales,

Suite à l'accord du 31 mars 1999, un nouveau système de rémunération des vendeurs produits et services a été mis en place sur l'ancien périmètre Carrefour. Celui-ci a été étendu depuis au nouveau périmètre (Continent France) le 1er février 2002.

Comme nous l'avons souligné, le système n'est pas parfait mais présente pour la CFDT deux points forts : **établir des règles du jeu communes à tous** (mettant fin parfois à une attribution de la prime à la tête du client), **appliquer un seul système à l'ensemble des magasins** (hier on pouvait dire 100 magasins = 100 modes de calcul différents).

Malheureusement nous constatons que certains magasins mettent en place de façon unilatérale des modifications (voir courrier de Chartres) ; sans que celles-ci soient au préalable validées en commission de suivi et en CCE. Nous rappelons les propos de la direction des relations sociales lors de la commission de suivi du 21 octobre 2001 au sujet de l'accord vendeurs produits et services :

" Toutes modifications des règles conventionnelles doivent passer par la négociation paritaire. Le Directeur et les organisations syndicales d'un magasin n'ont pas le pouvoir d'apporter des modifications à un accord signé au niveau national. En revanche, ils doivent garantir sa stricte application et remonter les éventuels problèmes rencontrés. Cela doit permettre l'orthodoxie des normes. Le respect de ces règles permet de limiter tous les risques de dérive des accords. Il y a donc un intérêt commun pour l'ensemble des parties, ce qui a été négocié doit être appliqué et ne pourra être modifié qu'avec un accord collectif. "

C'est pourquoi, nous demandons à la direction exécutive d'intervenir dans les magasins concernés afin de faire respecter le système présenté aux partenaires sociaux.

Dans l'attente de votre réponse, ...



Nadine Tillaut

Commission nationale Carrefour "Santé et sécurité au travail"

Réunion du 7 janvier 2003. Délégation CFDT: *Pascal Piquet* (Chalons/Champagne, réception), *Nadine Tillaut* (Mondeville, Textile) et *Maryse Castejon* (Lyon La Part Dieu, Poissonnerie)

Les organisations syndicales ont constaté le raté complet de l'action sur la prévention routière. Les colis avec les affiches pour la campagne sont restés dans un coin des réserves, dommage vu le coût financier de cette opération.

La direction a présenté la nouvelle version du logiciel permettant de réaliser les études de poste.

La CFDT est intervenue pour déplorer une nouvelle fois que les élus CHSCT ne bénéficient pas d'une formation pour maîtriser ce logiciel. La direction persiste dans son refus. Nous avons donc proposé de le faire par régions. Mr Mairet va faire remonter notre demande à Mr Dor (absent aujourd'hui pour cause de maladie, la dernière fois pour cause de retard d'avion).

Certains magasins annoncent avoir bouclé l'étude de tous les postes de leur magasin. La CFDT émet des réserves sur le sérieux de ces études et le travail de fond

qui a été réalisé.

Pour la CFDT les salariés concernés doivent être impliqués, les CHSCT doivent faire régulièrement le point sur les études de poste du magasin.

Mise en commun des études de poste réalisées dans les magasins Poissonnerie et Réception

Sur 178 magasins concernés seuls 7 magasins ont envoyé des études, pour la plupart des magasins ou travaille un membre de la commission.

Après présentation des études du poste de poissonnerie et mise en commun une synthèse est réalisée et sera validée lors de la réunion de mars.

Elle sera par la suite adressée à tous les magasins pour être adaptée à l'environnement local.

La CFDT se félicite du travail en commun réalisé par la commission particulièrement avec les élus FO. Les autres organisations syndicales sont très peu intervenues voire pas du tout pour certaine

L'étude du poste réception, faute de temps, n'a pu être traité il est renvoyé à la prochaine réunion qui se tiendra le 25 mars.



Pascal Piquet

Le poste entretien sera le quatrième poste étudié.



Grille de salaire Carrefour/Auchan



Avertissement: Les rémunérations Auchan et Carrefour comportent des différences comme la prime de progrès, l'intéressement, la participation. Le salaire Carrefour n'est pas appliqué chez Continent, Continent 2001 etc.



Niveau	Durée de la période d'accueil	Taux horaire hors forfait pause Carrefour	Taux horaire hors forfait pause Auchan	Différence	Salaire mensuel temps complet forfait pause inclus Carrefour	Salaire mensuel temps complet forfait pause inclus Auchan	Différence en euros par mois	Différence en Francs par mois	Différence en %	Différence en euros sur 13 mois
I A	3 à 6 mois	7,09€	6,87€	0,22€	1129,11€	1094,26€	34,85€	228,60F	3,1%	453,05€
I B	dés le 7ème mois	7,36€	7,18€	0,18€	1172,10€	1143,04€	29,06€	190,62F	2,5%	377,78€
II A	3 à 6 mois	7,20€	6,98€	0,22€	1146,62€	1111,59€	35,03€	229,78F	3,1%	455,39€
II B	dés le 7ème mois	7,73€	7,63€	0,10€	1231,03€	1215,08€	15,95€	104,63F	1,3%	207,35€
III A	0 à 12 mois	7,70€	7,52€	0,18€	1226,25€	1196,86€	29,39€	192,79F	2,4%	382,07€
III B	Après 1 an	8,26€	8,15€	0,11€	1315,43€	1297,28€	18,15€	119,06F	1,4%	235,95€
IV A	0 à 2 ans	8,61€	8,32€	0,29€	1371,17€	1324,81€	46,36€	304,10F	3,4%	602,68€
IV B	Après 2 ans	9,15€	8,80€	0,35€	1457,17€	1400,93€	56,24€	368,91F	3,9%	731,12€



Grâce à la persévérance de la CFDT à compter du 1er janvier 2003 les 130 000 salariés Carrefour bénéficieront d'une participation et d'un Plan d'Épargne salariale de groupe.

Le 23 décembre 2002 CFDT, CFTC, FO, ont signé avec les directions de 54 sociétés du Groupe Carrefour en France le dernier volet de 3 accords: participation de groupe, Plan d'épargne de groupe et PPESV .

Le premier Conseils de Surveillance se réunira vendredi 17 janvier.

Le Conseil de Surveillance est composé de 38 membres dont 20 désignés par les organisations syndicales.

Son rôle est de contrôler la gestion au regard des règlements des fonds et des mandats de gestion. Ces mandats définissent un indice de référence pour l'analyse des performances, les investissements autorisés et ceux qui sont interdits, les règles d'éthique.

Les membres du Conseil de Surveillance bénéficieront d'une formation et d'un conseil extérieur chargé d'analyser les performances et les choix des gérants.

Le président du Conseil de Surveillance sera un représentant des salariés qui exerce les droits de votes liés aux actions Carrefour détenues dans les fonds.

CGT et CGC demandent l'annulation des accords d'épargne salariale !

Quelle mouche a piqué CGC et CGT qui n'hésitent pas à prendre le risque de remettre en cause un accord difficilement négocié.

Si c'était pour obtenir des améliorations nous comprendrions mais leur action ne vise qu'à demander au juge d'annuler cet accord parce que 2 organisations syndicales (CSL et CAT) ont assisté aux réunions de négociations en qualité d'observateurs (n'étant pas représentatives ces organisations ne peuvent ni négocier, ni signer des accords au niveau du groupe).

Le plus drôle c'est que ces deux organisations se sont aperçu de ce fait qu'en octobre 2002 alors que la CFDT était déjà intervenue depuis la première réunion en mars.

A vouloir continuellement contester on arrive à aller à l'encontre des intérêts des salariés.

Représentants CFDT au conseil de surveillance

Sylvain Macé
(Carrefour Hypermarché France)

Sophie Jacobik
(Champion Supermarché France)

Dominique Nugre
(Logidis)

Serge Corfa
(Carrefour Hypermarché France)

-

Jean-Claude Duteurte
(Champion Supermarché France)

Béatrice Genillard
(Continent France)

Les résultats élections CE 1999/2000

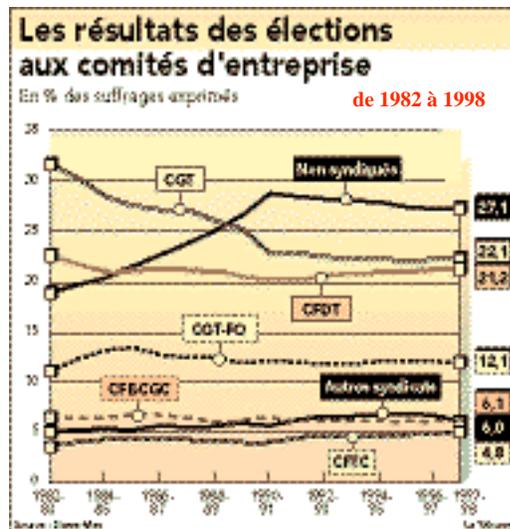
La CFDT en passe de devenir la première organisation syndicale aux élections de comités d'entreprise

La CFDT enregistre un score de 22,9 %, la plus forte progression (+ 1,2 %) aux élections de comité d'entreprise pour l'année 2000. Cette progression concerne tous les collèges. 1,1 point dans le premier collège, 0,7 dans le second, 1,5 dans le troisième, et de 3,6 points dans les entreprises ayant fait le choix du collège unique.

Plus important encore, sur le cycle électoral 1999/2000 (les élections de CE ayant lieu tous les deux ans), la CFDT enregistre également la plus forte progression, avec plus 1,6 %, **CFDT à 22,9 % contre 23 % pour la CGT.** le différentiel n'est plus que de 0,1 point soit 4920 voix.

La CFDT, en progression depuis plus de douze ans, est donc en passe de devenir la première organisation syndicale à ces élections auxquelles participent plus de 60 % des salariés concernés (près de 3,5 millions de votes exprimés).

Le recul constant des non syndiqués (26,6 % en 1990, 21,9 % en 2000) est un signe de la reconnaissance par les salariés du travail effectué par les organisations syndicales dans les entreprises.



"Nous vivons dans la société que nous choisirons et non pas dans celle imposée par le profit immédiat!"

Après le travail du dimanche, des jours fériés, les supers nocturnes, voici les ouvertures de nuit...



Kiabi et les ouvertures

La décision de Kiabi d'ouvrir 90 de ses 100 enseignes de minuit à 2 h du matin, pour les soldes n'est pas resté sans réaction. De

Bayonne à Brest la CFDT est intervenue. Les militants CFDT Carrefour étaient là. Exemples:

Au **Pays basque** la CFDT s'est mobilisée devant Kiabi. L'inspecteur du travail a été saisi et une délégation a été reçue par le sous- préfet.

A **Vannes** la CFDT a distribué un tract à la porte de kiabi à partir de minuit, par moins 4 degré ... L'inspecteur du travail était présent et à fait son constat. la CFDT a porté plainte avec constitution de partie civile.

A **Brest** la CFDT a bloqué les portes du magasin em-

pêchant de fait l'ouverture.

Au Havre communiqués de presse et messages sur radio bleue en direction des consommateurs.

Pour la CFDT il faut mettre un terme à ses dérives qui ne répondent au besoin que d'une minorité et aggrave encore un peu plus les conditions de travail de tous les salariés du commerce. Chez Kiabi, des salariés comme "**bêtes de soldes**" titre Libération.

Trouver "rigolo de faire les soldes à minuit" ou se justifier par "profiter du sommeil de leurs enfants" ce qui n'empêche pas des clients de venir avec des enfants en bas âge. A Brest des mineurs ont passé plus d'une heure à cartonner sur "les syndicats qui gênent le commerce", il était minuit ! Pendant ce temps un SDF mourrait de froid sur le parking du centre commercial de Carrefour St Denis.

Oui, on vit une époque formidable !!

SONDAGE

les Français pas favorables à l'ouverture des magasins pendant la nuit

Huit Français sur dix (81%) ne "trouveraient pas normal" que les magasins soient ouverts la nuit à l'occasion de la période des soldes, selon un sondage Ifop/Ouest-France.

Selon le sondage, seuls 18% sont favorables à une ouverture des magasins la nuit.

De même, une majorité des personnes interrogées (53%) sont opposées à l'ouverture des boutiques le dimanche, contre 46% qui y sont favorables.

Par ailleurs, 51% souhaitent le maintien d'un rythme de deux périodes de soldes annuelles, 45% estimant qu'il faut laisser à chaque commerçant le droit d'y recourir à sa convenance dans l'année.

PRESSE Extrait du "*Pays de Brest*" du 9 janvier 2003

Ouverture à minuit: On vit une époque formidable.

Mercredi matin, la CFDT était bien seule sur le parking de Kiabi, les autres centrales syndicales comme la CGT ou FO n'avaient pas suivi le mouvement

Pourtant, en dehors de ce cas précis, l'ouverture des magasins en pleine nuit mérite sans doute d'être débattue comme un vrai sujet de société

Les commerces, les chaînes ou les grands magasins ont-ils besoin d'ouvrir à minuit pour survivre ? Les salariés sont-ils vraiment volontaires; (comment le savoir ?) Et ont-ils besoin de ces heures de nuit pour boucler leurs fins de mois ?

Enfin, les consommateurs sont-ils vraiment dans l'impossibilité d'effectuer leurs achats pendant la journée?

A Rennes, la municipalité a condamné l'ouverture du Kiabi à minuit pour le début des soldes « Rien ne justifie cette ouverture », a écrit Honoré Puill, maire adjoint au commerce et à l'artisanat. La municipalité Brestoïse est de son côté, restée muette sur le sujet.

Les politiques n'ont pas montré le bout de leur nez mardi soir, ni les autres centrales syndicales comme la CGT ou FO, ni les diverses associations de consommateurs, qui devraient pourtant résister au conditionnement de leurs ouailles, ni les alternatifs ou anti-mondialisation de tous poils. Personne.. On vit une époque formidable.